



L'ACTUALITE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI

Délibération 2023-010 : Déclassement d'une partie de l'emprise du chemin communal jouxtant la maison de Mr BENTZ à Résinand pour une superficie de 52 m² suite à la vente.

Délibération 2023-011 : Plan de financement pour demande de subventions auprès des collectivités concernant le projet de réhabilitation du petit patrimoine.

Décisions :

- Une caution de 100 € sera mise en place à compter du 1er juillet 2023 pour tout demandeur de matériels.
- Le contrat de maintenance pour le radar pédagogique est renouvelé pour 3 ans, d'un montant de 199 € HT/an.
- Remplacement du socle de combustion de la chaudière bois pour un montant de 3 270.64 € TTC.
- Acquisition d'un corps de chauffe nu d'occasion avec échangeurs et ensemble des turbulateurs pour la chaudière bois pour un montant HT de 5 500 €. (la valeur à neuf est d'environ 30 000 €).
- Le portail d'entrée de l'école d'Aranc sera modifié et réparé pour la prochaine rentrée scolaire.

COMMUNICATION / TOURISME



L'équipe de bénévoles.

Le sentier N°3 en rouge sur la carte ci contre (Aranc, Les Pézières, Colognat, Malaval, Trémont, Jarine, Aranc) a été balisé par l'équipe de bénévoles que nous tenons à remercier pour le travail accompli.

La carte est disponible en mairie et sur le site internet de la commune.



FLEURISSEMENT



Nous tenons à remercier les personnes qui ont participé au fleurissement de nos villages.

L'arrosage sera assuré par l'employé communal chaque vendredi.

Afin de respecter cet investissement qui met en valeur nos villages, il serait souhaitable de ne pas stationner devant les endroits fleuris.



TRAVAUX

Salle des associations :



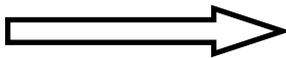
A la demande des présidents des associations , nous avons modifié l'accès aux toilettes qui se trouvent dans l'ancien local pompier.

Cette modification a pour but de mettre les toilettes à la même hauteur et dans la continuité de la salle des associations.

Travaux réalisés par les entreprises l'Herminette (Ossature bois) et L. Harnal (plomberie). La modification électrique sera assurée par nos soins.

Plateaux des tables de la salle polyvalente :

Nous avons changé le plateau des 30 tables de la salle polyvalente pour un coût total de : 6 660 € TTC.
Nous demandons à chaque utilisateur de les manipuler avec précaution et d'en prendre soin.



CCAS

Les membres du CCAS ont organisé un goûter pour nos aînés de 70 ans et plus. Les gaufres ont été confectionnées par l'équipe du CCAS. Nos aînés se sont fait la voix sur les chansons préparées par Sophie DUMAS. Nous remercions les personnes qui ont apporté d'anciennes photos qui ont ravivé les mémoires.

ENVIRONNEMENT

La commission environnement organise une matinée de nettoyage des bords de route le samedi 15 juillet. Vous êtes motivés pour être bénévoles ? Pensez à prendre votre gilet jaune et une bonne paire de chaussures. Enfants, familles soyez les bienvenus.

RDV à 10h :

Pour les Péziers/Résinand, au lavoir des Péziers.

Pour Rougemont, au four à pain.

Pour Aranc, place de la mairie.

La matinée se terminera par un pot de l'amitié offert aux bénévoles.

L.TALON

VIE DE LA COMMUNE

Fête de la musique :



"Les Polyphonies du plateau et Mozaic's souhaitent remercier toutes les personnes qui sont venues faire la fête avec nous ce mardi 20 Juin. L'ambiance festive de ce cru 2023 a ravi l'ensemble des participants. TAC'ANIM (Hervé BRUNEL) a parfaitement réussi à nous emmener dans une soirée animée et joyeuse coupée par quelques interprétations des Polyphonies du plateau.

Nous vous donnons rendez-vous le 3 septembre pour la brocante. Bon été à tous !"

V.CATTRAT

ETAT CIVIL

Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance sur le village de Rougemont de :

- Charline CHAMBARD née le 26 mai 2023 à Viriat fille de Benoit CHAMBARD et Vanessa JANODY.

- Tao BRANCHEY né le 20 juin 2023 à Belley fils de Léo LECLERCQ et Mégane BRANCHEY.

AGENDA

10 JUILLET : Conseil municipal, 20h30, salle du conseil.

30 JUILLET : Fête médiévale organisée par les associations Coraterie et AD 1347, parc municipal d'Aranc, de 10h00 à 18h00.